

Rapport financier 2024

Les dépenses et recettes de l'année 2024 sont consignées dans les 2 tableaux ci-dessous, ainsi qu'une proposition de budget prévisionnel pour 2025.

Dépenses :

N° de compte	Intitulé des dépenses	Budget prévisionnel 2024	Dépenses réalisées en 2024	Budget prévisionnel 2025
606 1	Eau, Energie	600,00	545,16	600,00
606 4	Fournitures entretien bureau	500,00	679,62	500,00
606 5	Mobiliers, matériels	1 000,00	212,23	500,00
	Séquençages	500,00	0,00	500,00
614	Charges de copropriété	2 500,00	2 741,16	2 500,00
615	Réparations Entretien	500,00	239,60	500,00
615 6	Logiciels	200,00	297,26	200,00
616	Primes d'assurances	1 000,00	1 057,89	1 000,00
618 1	Documentation générale	1 500,00	155,00	600,00
628 1	Cotisations & abonnements	<i>(sous doc. générale)</i>	729,50	900,00
618 3	Annales (publication)	700,00	605,57	700,00
625	Réceptions Missions	1 500,00	675,88	1 500,00
622	Honoraires comptabilité		540,00	500
626	Frais postaux et Télécom	700,00	1001,14	700,00
627	Services bancaires	100,00	108,96	100,00
635	Taxes foncières	3 500,00	3 667,00	3 800,00
	Total *	15 000	13 255,97	15 100

* hors amortissements

Recettes :

N° de compte	Intitulé des recettes	Budget prévisionnel 2024	Recettes réalisées en 2024	Budget prévisionnel 2025
704	Vente de livres	300,00	410,00	300,00
705	Produit activités	3 000,00	3 420,00	2 000,00
708 8	Remboursement		50,00	
708 81	Location local garage	2 000,00	2 000,00	2 600,00
743	Subvention CG34	2 000,00	2 000,00	2 000,00
744	Subvention Ville de Montpellier	1 500,00	1 500,00	1 500,00
751	Cotisations & dons	6 100,00	7 745,00	5 800,00
760	Produits financiers	100,00	961,25	900,00
781	Reprise sur provisions		6 000,00	
713 5	Variation stock		-473,00	0,00
	Total	15 000	23 613,27	15 100

* dont 50 € sur un remboursement à venir

Bénévolat (pas de changement par rapport à 2023, les totaux horaires restent largement sous-estimés) :

N° de compte	Prise en compte du bénévolat		
870	Bénévolat	107 180	
864	Personnel bénévole		-107 180

Disponibilités bancaires :**Au 01/01/2024**

Réserves statutaires (Livret A La Banque Postale) : 32 042,23 €
Compte bancaire La Banque Postale : 27 368,04 €

Au 31/12/2024

Réserves statutaires (Livret A La Banque Postale) : 33 003,50 €
Compte bancaire La Banque Postale : 27 404,71 €

Quelques explications :

En 2024, en tant que trésorier, je n'ai pas pu réaliser les bilans comptables que je fais habituellement, le logiciel que j'utilisais depuis 8 ans étant périmé et non renouvelable par la société qui l'éditait. Il m'aurait fallu reprendre un autre logiciel et refaire toute la structure de la comptabilité formelle ce qui était au-dessus de mes compétences et d'autre part m'aurait coûté un temps considérable.

Nous nous sommes résolus en CA à prendre un Bureau comptable extérieur pour réaliser notre comptabilité formelle, le suivi comptable courant étant toujours assuré par moi. Cette solution maintient la souplesse sur les dépenses et recettes courantes que je peux assurer rapidement et en toute transparence, mais elle introduit un délai de réponse du Bureau

comptable qui peut s'avérer gênant. Une provision de 3 000 € sur 2024 au crédit de 2025 a ainsi été demandée mais n'a pas encore reçu de réponse. En outre, il est difficile cette année de comparer les différents postes avec ceux des années précédentes, les n° de compte de 2024 ne correspondant pas exactement aux anciens n°.

Commentaires sur les bilans :

Les dépenses de 2024 ont été maintenues à un niveau raisonnable. Elles laissent un surplus de 1 700 € par rapport à l'estimation du prévisionnel. Des économies importantes ont été réalisées sur les déplacements, le renouvellement de matériel, l'édition des Annales et le séquençage.

Les recettes ont pour leur part été supérieures aux attentes notamment pour les cotisations. Par ailleurs, le bilan se trouve sérieusement augmenté par la reprise d'une provision de 6 000 € qui avait été faite en 2022 mais non reprise en 2023.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que le bilan comptable n'est pas le miroir exact de notre compte courant bancaire : le niveau de celui-ci n'a pratiquement pas varié entre les deux années, indiquant une maîtrise correcte de nos finances courantes.

Le budget prévisionnel 2025 reprend à peu de choses près celui de 2024. Il est probablement quelque peu optimiste compte tenu de l'état des finances des collectivités locales qui pourraient ne pas pouvoir abonder les budgets des associations ni ceux des projets comme les autres années. Le niveau de notre compte bancaire permet toutefois de faire face à une baisse temporaire de ces recettes.

A noter la part du bénévolat dans le bon fonctionnement de l'association : celui-ci est toujours aussi important en 2024 qu'en 2023 avec environ 5 équivalents temps plein.

G. Labonne, le 28/02/2025